



RCS : LE HAVRE
Code greffe : 7606

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LE HAVRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2001 B 00117
Numéro SIREN : 414 085 399
Nom ou dénomination : DISNOR

Ce dépôt a été enregistré le 18/10/2017 sous le numéro de dépôt 3881

DISNOR

1 RUE DU CAPUCHET

76620 LE HAVRE

Etats Financiers au 31/12/2016

**COPIE CERTIFIEE
CONFORME A L'ORIGINAL**

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J. L. B.', written over a horizontal line.

BILAN ACTIF

<i>Rubriques</i>	<i>Montant Brut</i>	<i>Amort. Prov.</i>	<i>31/12/2016</i>	<i>31/12/2015</i>
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	3 200	3 200		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	791 929	791 929		
Installations techniques, matériel, outillage	68 987	55 604	13 384	
Autres immobilisations corporelles	1 197 726	975 025	222 701	
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes	1 520		1 520	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	40 380		40 380	
ACTIF IMMOBILISE	2 103 743	1 825 758	277 985	
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	449		449	
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	269 544		269 544	
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	12 136		12 136	
Autres créances	619 063		619 063	
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				
Disponibilités	39 923		39 923	
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	1 828		1 828	
ACTIF CIRCULANT	942 942		942 942	
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	3 046 685	1 825 758	1 220 927	

BILAN PASSIF

<i>Rubriques</i>	<i>31/12/2016</i>	<i>31/12/2015</i>
Capital social ou individuel (dont versé : 100 000)	100 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	10 000	
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)	90 049	
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	(144 925)	200 049
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	55 123	200 049
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	16 779	
PROVISIONS	16 779	
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	157 366	
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	878 028	
Dettes fiscales et sociales	111 716	
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 706	
Autres dettes	209	
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	1 149 025	
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	1 220 927	200 049

Résultat de l'exercice en centimes

-144 925,40

Total du bilan en centimes

1 220 926,90

COMPTE DE RESULTAT (en liste)

<i>Rubriques</i>	<i>France</i>	<i>Exportation</i>	<i>31/12/2016</i>	<i>31/12/2015</i>
Ventes de marchandises	5 542 188		5 542 188	
Production vendue de biens				
Production vendue de services	1 974		1 974	
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	5 544 162		5 544 162	
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			659	
Autres produits			62 183	
PRODUITS D'EXPLOITATION			5 607 004	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			4 585 925	
Variation de stock (marchandises)			(8 328)	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			17	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			(449)	
Autres achats et charges externes			636 739	
Impôts, taxes et versements assimilés			51 336	
Salaires et traitements			305 620	
Charges sociales			104 750	
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			26 029	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions			16 779	
Autres charges			32 675	
CHARGES D'EXPLOITATION			5 751 095	
RESULTAT D'EXPLOITATION			(144 091)	
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			3 192	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			3 192	
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			3 377	
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			3 377	
RESULTAT FINANCIER			(185)	
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			(144 276)	

COMPTE DE RESULTAT (suite)

<i>Rubriques</i>	<i>31/12/2016</i>	<i>31/12/2015</i>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	12 364	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	12 364	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	659	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	12 355	
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	13 014	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(650)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	5 622 560	
TOTAL DES CHARGES	5 767 485	
BENEFICE OUPERIE	(144 925)	

ANNEXE

Les informations ci-après constituent l'annexe au Bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2016 dont le total est 1 220 926.90 EUR et le résultat s'élève à -144 925.40 EUR

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2016.

Règles et méthodes comptables

DISNOR est une Société en nom collectif de droit français.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect des dispositions du règlement

ANC N°2014-03 et conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La société DISNOR bénéficiera du soutien du groupe FRANPRIXLEADER PRICE qui prendra, le cas échéant, les dispositions nécessaires pour lui permettre de continuer son exploitation.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Présentation des comptes

Le plan comptable adopté par la société a été harmonisé avec le plan du groupe CASINO pour permettre une meilleure lisibilité des états financiers.

Immobilisations incorporelles

Les taux d'amortissement des immobilisations incorporelles sont les suivants :

	Amortissement comptable	Amortissement fiscal
Frais de recherche et développement	8 ans L	8 ans L
Concessions et droits similaires	1 à 3 ans L	1 à 3 ans L
Marques	Non amortissable	Non amortissable

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production des immobilisations ne sont pas indus dans le coût de production des immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue. Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants : (L = linéaire ; D = dégressif ; E = exceptionnel)

	Amortissement comptable	Amortissement fiscal
Constructions	40 à 50 ans L	20 ans L
Agencements des constructions	10 à 50 ans L	10 à 50 ans L
Installations techniques, mat. outillage	3 à 10 ans L	3 à 10 ans L
Installations Générales Agencements	8 à 15 ans L	8 à 15 ans L
Matériel de transport	4 ans L	4 ans L
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans L	3 à 5 ans L
Mobilier de bureau	5 à 10 ans L	5 à 10 ans L

Seuls sont considérés en tant qu'amortissements dérogatoires, l'excédent des amortissements fiscalement déductibles par rapport aux amortissements comptabilisés en tant que dépréciation économiquement justifiée.

Dépréciation des actifs

Les immobilisations incorporelles et corporelles font l'objet, à chaque clôture, de test de dépréciation dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur. Les indices de perte de valeurs suivis par la société peuvent être des éléments marché (arrivée d'un concurrent par exemple) ou internes (évolution du chiffre d'affaires, des marges, poids des actifs d'exploitation liés au fonds de commerce sur le chiffre d'affaires...).

Le test consiste à comparer la valeur nette comptable de l'actif ou groupe d'actifs à sa valeur recouvrable et de comptabiliser une dépréciation pour la différence si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable.

La valeur recouvrable est la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage. La valeur vénale est le montant qui peut être obtenu de la vente d'un actif lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes, diminué des coûts de sortie.

La valeur vénale est valorisée en mois de CATTIC ajustée, le cas échéant des plus ou moins values immobilières.

Le nombre de mois de CATTIC retenu varie selon plusieurs variables : zone géographique, caractère stratégique ou seuils de chiffre d'affaires.

La valeur d'usage est la valeur actualisée des flux de trésorerie estimés attendus de l'utilisation continue d'un actif et de sa sortie à la fin de sa durée d'utilité. La valeur d'usage est déterminée à partir des flux de trésorerie estimés sur la base des plans ou budgets établis sur 3 ans maximum, les flux étant au-delà extrapolés par application d'un taux de croissance constant ou décroissant, et actualisés en retenant des taux de marché à long terme avant impôt qui reflètent les estimations du marché de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques des actifs.

La valeur terminale est évaluée sur la base d'un multiple de l'EBITDA estimé au 31/12/N (multiple déterminé en central par le groupe Casino).

Stocks et en cours

Les stocks sont évalués au prix d'achat HT selon la méthode suivante :

Les stocks sont dans un premier temps valorisés à leur prix de vente TTC. Cette valorisation est ensuite corrigée de la TVA et de la marge moyenne pratiquée au cours de l'exercice considéré. Cette correction est pratiquée en tenant compte de la ventilation de ce chiffre d'affaires, entre les différents taux de TVA suivant les statistiques d'achats.

Une provision pour dépréciation des stocks est calculée au 31/12 de l'exercice, sur la base du chiffre d'affaires réalisé depuis le dernier inventaire, jusqu'au 31/12 de l'année. A ce chiffre d'affaires, est appliqué le taux de démarque moyen connu à la fin de l'exercice, permettant ainsi de déterminer une provision pour dépréciation des stocks.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée en cas de risque de dévalorisation.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur prix d'achat. A la fin de l'exercice une provision pour dépréciation est constituée en cas de risque de dévalorisation.

Provisions pour risques et charges

En accord avec le règlement CRC n° 2000-06 sur les passifs, toute obligation de la société à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante et donnant lieu à sortie probable de ressource sans contrepartie, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

De même, la constatation d'une situation nette négative auprès des filiales détenues par la société, entraîne un risque pour celle-ci à concurrence de son taux de détention.

Ce risque fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision lorsque la situation nette "réévaluée" de la filiale reste négative.

Par situation nette "réévaluée" d'une filiale, on entend sa situation nette comptable diminuée de la VNC de ses actifs immobilisés, majorée de la valeur recouvrable de son fonds de commerce.

La valeur recouvrable est la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

La valeur vénale est le montant qui peut être obtenu de la vente d'un actif lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre les parties bien informées et consentantes, diminué des coûts de sortie. Dans les sociétés Filiales qui exploitent des magasins, la valeur vénale est valorisée

en mois de CATTC ajustée, le cas échéant des plus ou moins values immobilières.

Le nombre de mois de CATTC retenu varie selon plusieurs variables : zones géographiques, caractère stratégique ou seuils de chiffre d'affaires.

Multiples FP	Paris	Banlieue	Province
	5.5	4	3.5

Multiples LP	Paris	Banlieue/Province
CA annuel TTC < 2,5 M€	5.5	2.5
CA annuel TTC (2,5 M€ < CA < 5 M€)	5.5	3
CA annuel TTC (5 M€ < CA < 8 M€)	5.5	4
CA annuel TTC > 8 M€	5.5	5

Les Fonds de commerce des magasins qualifiés "sites difficiles" sont valorisés à 1€.

Le groupe a procédé à une revue de l'estimation des multiples pris en compte pour la détermination de la valeur vénale des actifs dans le cadre des tests de dépréciation conduisant à une modification de ces multiples de chiffre d'affaires décrits ci-dessus. Cette revue a été réalisée sur la base des transactions réelles de marché.

La valeur d'usage est la valeur actualisée des flux de trésorerie estimés attendus de l'utilisation continue d'un actif et de sa sortie à la fin de sa durée d'utilité. La valeur d'usage est déterminée à partir des flux de trésorerie estimés sur la base des plans ou budgets établis sur 3 ans maximum, les flux étant au-delà extrapolés par application d'un taux de croissance constant ou décroissant, et actualisés en retenant des taux de marché à long terme avant impôt qui reflètent les estimations du marché de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques des actifs.

La valeur terminale est évaluée sur la base de l'EBITDA estimé pour l'exercice multiplié par 9 (multiple déterminé en central par le Groupe Casino).

Dès lors que la situation nette réévaluée reste négative, il convient d'y appliquer le pourcentage de détention dans la filiale, d'analyser la part de cette situation nette négative déjà provisionnée au titre de la dépréciation des comptes-courants le cas échéant, et de comptabiliser le complément au titre de la provision pour risque.

Provisions : engagement de retraite

Les provisions sont désormais évaluées à l'aide d'un logiciel qui permet de calculer l'engagement selon les normes IAS 19 et la recommandation 2003-R-01 et conformément aux dispositions de la convention collective du commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire en vigueur dans

l'entreprise.

Les hypothèses retenues dans le calcul de la provision pour retraites sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1.7 %
- Age de départ à la retraite : 64 ans
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Taux de charges patronales : 42%

Le turnover est calculé par catégorie socio-professionnelle.

De plus, ces engagements de retraite sont basés sur le départ volontaire à l'initiative du salarié.

Intégration fiscale

Les modalités de répartition de l'impôt société :

Les sociétés faisant partie de périmètre d'intégration fiscale supportent la charge d'impôt sur les Sociétés et les contributions additionnelles.

La différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt société en l'absence d'intégration est nulle.

Déficits reportables : 147 887 €

Faits marquants sur l'exercice affectant la présentation et/ou la comparabilité des comptes annuels

Néant

CICE

Au titre de l'exercice 2016, la société va bénéficier d'un crédit d'impôts pour la compétitivité et l'emploi (CICE) d'un montant de 15 846.10 €. Le taux du CICE est de 6% en 2016.

Ce crédit d'impôt a été calculé à partir des éléments suivants :

- Salaires réels au 31 décembre 2016
- Primes et bonus
- Absences rémunérées (congrés payés et RTT)

Ce crédit d'impôt a été comptabilisé au crédit d'un compte 64 " Charges de personnel".

Le CICE n'a pas servi à financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni à augmenter les rémunérations des personnes exerçant des fonctions de direction dans l'entreprise.

Evènements post clôture

Néant

Changement de méthode d'évaluation

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

DISNOR
SARL au capital de 100.000 €
1 rue Capuchet – 76620 LE HAVRE
414 085 399 RCS LE HAVRE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
EN DATE DU 11 MAI 2017

(.....)

DEUXIEME DECISION

Affectation du résultat

L'Associée unique, décide d'affecter la perte de l'exercice, s'élevant à 144.925 €, de la façon suivante :

- imputation au poste « Autres Réserves » à hauteur de 90.049 € ;
- le solde, soit 54.876 €, en totalité, au compte « Report à nouveau ».

Rappel des dividendes distribués

L'Associée unique prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois derniers exercices.

(.....)

Extrait certifié conforme à l'original

